

Herve, le 26 août 2020

Aux parents et aux élèves de 5^e

Chers parents,
Cher élève,

Vous avez fait le choix de notre école pour l'année scolaire 20 - 21. Nous nous en réjouissons et vous remercions de la confiance accordée à l'équipe éducative.

Toutes les classes de 5^e année rentrent le **mercredi 2 septembre** de 8h25 à 12h00. Les cours seront donnés de 8h25 à 16h25 (horaire provisoire pour tout le mois de septembre) à partir du jeudi 3 septembre.

Comme vous l'avez appris par la presse, la rentrée s'effectue sous le « code jaune ». Cela signifie que **la présence des élèves est obligatoire** du lundi au vendredi, que les **activités extramuros** sont **suspendues** et que **l'intervention de tiers est limitée** au nécessaire. Néanmoins, les formations en Centre de Compétences et en Centre de Technologies avancées sont autorisées. Les stages sont maintenus sous réserve de l'acceptation des services.

Les réunions d'accueil des parents prévues en septembre sont supprimées. Nous espérons toutefois pouvoir organiser les rencontres individuelles des parents comme prévu au calendrier de novembre.

Par ailleurs, différentes dispositions sanitaires sont prises et devront être respectées par tous au sein de l'école afin d'assurer la sécurité de chacun.

- ✓ Le personnel et les élèves porteront le **masque**. Nous vous encourageons à aller chercher le masque en tissu du gouvernement fédéral disponible gratuitement dans les pharmacies sur présentation de la carte d'identité.
- ✓ Chacun **se désinfecte les mains**, en entrant et en sortant du local, avec le **gel** mis à disposition.
- ✓ Dans tous les locaux qui disposent d'un évier, les élèves sont invités à se laver les mains.
- ✓ Les distributeurs de boissons (fraîches et chaudes) ne seront pas disponibles. Les fontaines à eau seront à disposition pour remplir les gourdes apportées par les élèves.
- ✓ Il n'y aura pas de vente de nourriture aux récréations du matin et de l'après-midi. Il sera interdit de boire et manger en classe.
- ✓ La vente de sandwiches aura lieu, sur réservation. Ceux-ci seront préparés en respectant scrupuleusement les normes d'hygiène.
- ✓ Le réfectoire ne sera ouvert que sur les temps de midi.
- ✓ Chaque niveau dinera séparément :
 - 3^e : 12h00 – 12h20

- 4^e : 12h25 – 12h45
- 5^e : 12h50 – 13h10
- 6^e et 7^e : 13h15 – 13h35

L'organisation suivante sera d'application :

- Les élèves occuperont la table qui leur sera désignée.
 - Les élèves ne pourront enlever le masque qu'une fois assis à leur place et le remettront directement après avoir mangé.
 - Les tables seront désinfectées entre chaque passage des élèves.
 - Les boîtes à tartines seront privilégiées. Les fours à microondes ne seront pas utilisables. Il n'y aura ni gobelet, ni couvert à disposition des élèves.
- ✓ L'école dispose d'un espace infirmerie « spécial covid ». Les élèves présentant des symptômes y seront reçus et les parents seront contactés pour reprendre leur enfant. C'est le service PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole), averti par l'école, qui prendra alors le relais. Une infirmerie classique est bien évidemment toujours à disposition des élèves.
- ✓ Nous encourageons les élèves à venir en **vélo** ou à **pied**.

Toutes ces mesures sont d'actualité mais pourraient très bien évoluer.

Nous comptons sur chaque élève pour adopter une attitude en adéquation avec toutes les mesures mises en place au sein de l'école. Nous ne doutons pas qu'il en sera de même à la maison et dans toutes les activités extrascolaires (mouvements de jeunesse, club sportif, académie, ...).

Nous profitons de ce message pour vous remercier, vous et votre enfant, pour votre patience et tous les efforts d'adaptation consentis pour vivre cette période inédite pour tous.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez croire, chers parents, cher élève, en notre entier dévouement.

Françoise Berhin
Directrice
direction@iph-herve.be

Christel Nyssen
Directrice-adjointe
sousdirection@iph-herve.be